

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
26 MARS 2019 À 18 H**

**À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET
DE RÈGLEMENT INTITULÉ :**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT (01-280)
RELATIVEMENT AUX ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES, AU VERDISSEMENT ET À LA LISTE DES
IMMEUBLES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL
(ENSEMBLE DE L'ARRONDISSEMENT)**

PRENEZ AVIS que, à la suite de l'adoption du premier projet de règlement indiqué ci-dessus lors de sa séance du 11 mars 2019, le conseil d'arrondissement tiendra une assemblée publique de consultation le **26 mars 2019, à 18 h**, à la mairie d'arrondissement du Sud-Ouest, située au 815, rue Bel-Air, à la salle du conseil (2^e étage).

Lors de cette assemblée, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet de règlement vise à modifier les objets suivants : les équipements mécaniques en façade, le verdissement et la liste des immeubles d'intérêt patrimonial.

La modification réglementaire relative aux équipements mécaniques vise à autoriser, en façade, une grille ou une persienne permettant de dissimuler une conduite d'un équipement mécanique débouchant vers l'extérieur.

Concernant le verdissement, la superficie d'une aire de jeux sera exclue du pourcentage de verdissement minimal requis pour un immeuble dont l'usage appartient à la catégorie des équipements collectifs et institutionnels.

Enfin, la liste des immeubles d'intérêt patrimonial sera modifiée afin d'ajouter une série de maisons villageoises d'intérêt à la liste des témoins architecturaux significatifs de l'arrondissement.

Les modifications proposées ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire.

Ce premier projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Montréal, le 14 mars 2019

La secrétaire d'arrondissement substitut
Daphné Claude